

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20250907

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à 20h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Saint-Calais en séance publique sous la Présidence de Madame LELONG Françoise.

	Étaient Présents :
Date de convocation	MM. BORDEAU Christian, DUPIN Christian, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GUIBERT Aris, GUIBERT Cédric, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, MARTEL Jean-Pierre, MERCIER Marc, NICOLAÏ Christophe, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, RENARD Candy, STERBA Éléonora, membres titulaires, M. HUGUET Jean-Pierre, membre suppléant.
15 septembre 2025	
Date d'affichage	
15 septembre 2025	
Nombre de conseillers	
En exercice : 42	Étaient excusés :
Présents : 26	Mme BESNIER Claire donne pouvoir à Madame NELET Annie
Votants : 36	Mme BONNEFOY Béatrice donne pouvoir à Mme MENU Catherine
	M. BOSNYAK Yvan donne pouvoir à M. LEDIEU Christophe
	M. CHABILLANT Jean-Luc donne pouvoir à M. GAUTHIER Renaud
	Mme GAUTIER Cindy donne pouvoir à M. VADÉ Prosper
	M. GRÉMILLON Patrick donne pouvoir à Mme RENARD Candy
	M. LEROY Michel donne pouvoir à Mme LELONG Françoise
	M. MARIAIS Jean-Pierre donne pouvoir à M. LACOCHE Jacques
	M. MASSÉ Nicolas donne pouvoir à Mme BRIGANT Nicole
	Mme ROUGET Anne-Marie donne pouvoir à M. FLAMENT Dominique
	M. CHÉRON Michel
	M. FOUCAULT Yves
	Mme GERMAIN Martine
	M. JAMOIS Xavier
	M. MORIN Sébastien
	M. PARIS Hubert
	M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant M. HUGUET Jean-Pierre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200072692-20250925-20250907-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2025

Madame RENARD Candy est nommée secrétaire de séance.

**OBJET : BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES
DECISION MODIFICATIVE**

Vu le vote des budget prévisionnels 2025,

Monsieur le Président informe l'Assemblée qu'il convient de procéder à une décision modificative sur le budget suivant :

➤ Budget Annexe Ordures Ménagères

✓ Dépenses d'exploitation

Chapitre	Compte	Prévisions 2025	proposition DM1	Nouveau montant
011 Charges à caractère général	627 Services bancaires et assimilés	500,00 €	500,00 €	1 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	673 Titres annulés sur exercices antérieurs	30 000,75 €	-500,00 €	29 500,75 €
			0,00 €	

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

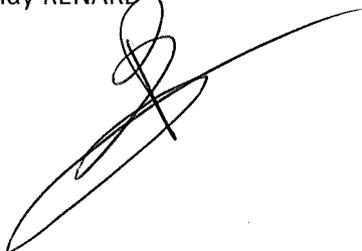
- **ACCEPTÉ** la décision modificative telle qu'exposée ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 25 septembre 2025

La secrétaire de séance,

Candy RENARD



P/Le Président,
La 1^{ère} Vice-Présidente

Françoise LELONG



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS